

# Communiqué de presse

Genève, le 16 octobre 2025

# DÉFI'25 : trois projets primés pour plus de circularité dans les zones industrielles et artisanales.

Ce jeudi 16 octobre, la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) a organisé sa rencontre annuelle, le rendez-vous incontournable attendu par l'ensemble des acteurs du secteur. Durant la soirée, les trois premiers prix du DÉFI'25 ont été décernés, mettant à l'honneur des projets prometteurs avec un soutien allant jusqu'à CHF 15'000.-. Les projets primés sont : Pop-uup par Matériuum, ExoSol par TeraSol SA et Renouée-Renouveau par la coopérative Origo. Plus de 400 personnalités ont pu découvrir ces initiatives porteuses d'avenir, proposant une nouvelle étape vers plus de circularité et d'optimisation des ressources.

## Le DÉFI de la FTI

Au printemps 2025, et pour la troisième année consécutive, la FTI a lancé son DÉFI, un concours pour valoriser et encourager les initiatives visant à accélérer la transition des zones industrielles en écoParcs grâce à des solutions concrètes et créatives. La remise des prix a eu lieu lors de la rencontre annuelle de la FTI, qui s'est déroulée à Lancy le 16 octobre. En présence de Madame Delphine Bachmann, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie et de l'emploi, Madame Corinne Gachet, Conseillère administrative de la Ville de Lancy, Madame Saskia Dufresne, Directrice générale de la Direction du PAV, Monsieur Vinh Dao, Directeur général de la Fondation PAV, Monsieur Guy Vibourel, Président du Conseil de Fondation de la FTI et Monsieur Guillaume Massard, Directeur général de la FTI, cette soirée a permis de mettre en lumière les enjeux liés à l'écologie industrielle, un thème au cœur des préoccupations actuelles de l'économie industrielle et artisanale.

## Les projets primés

Les trois projets primés du DÉFI'25 ont été sélectionnés pour leur capacité à soutenir durablement les mutations à venir dans les zones industrielles et artisanales genevoises, favorisant les circuits courts et l'optimisation des ressources :

# 1. 1er Prix: CHF 15'000.-

Projet: Pop-uup

Porteur de projet : Matériuum, association genevoise ayant pour mission la préservation des ressources naturelles.

Le projet **Pop-uup** vise à faciliter le **réemploi des matériaux de construction** à grande échelle en créant des ateliers de reconditionnement éphémères. Installés temporairement à proximité des chantiers, ces espaces permettent de **collecter et remettre en circulation des éléments architecturaux de seconde main**, comme des sanitaires ou de la robinetterie, en réponse au manque actuel de zones de stockage tampon. Le dispositif offre une solution simple, agile et immédiatement mobilisable, adaptée aux rythmes des grands chantiers et à la disponibilité ponctuelle de locaux industriels ou artisanaux.



# 2. 2ème Prix : CHF 10'000.-

**Projet: ExoSol** 

Porteur de projet : TeraSol, société lausannoise co-dirigée par Cédric Coquelin et Yannick Poyat

Le projet **ExoSol** transforme des matériaux excavés non valorisés en **substrat de plantation fertile**. Après caractérisation et mélange avec de la matière organique, le substrat est ensemencé et maturé 12 à 18 mois pour être utilisé dans les espaces verts urbains. Cette approche circulaire répond à la pénurie de terre végétale, limite le transport et la mise en décharge des déchets de chantier, et favorise la **végétalisation des zones industrielles**, contribuant à la résilience climatique, à la réduction des îlots de chaleur et à l'amélioration du cadre de vie.

# 3. 3ème Prix : CHF 5'000.-

Projet : Renouée-Renouveau

Porteur de projet : Coopérative Origo, rassemblement d'acteurs et actrices genevois et lausannois de la construction, pour unir les compétences et transmettre le savoir-faire.

Le projet **Renouée-Renouveau** propose de transformer la **renouée asiatique**, plante invasive abondante autour du Léman, en **isolant bio-sourcé**. Actuellement arrachée puis incinérée, cette biomasse sera valorisée sous forme de copeaux intégrés dans un liant naturel (chaux, argile, bio-résine). Le procédé stocke le carbone capté, limite l'énergie grise grâce à des techniques sobres et offre une alternative locale et durable aux isolants traditionnels. Il mobilise communes, artisans et industriels, combinant **économie circulaire**, **emploi local et décarbonation** du parc bâti.

« Les projets reçus dans le cadre du DÉFI'25 révèlent un véritable engouement pour les circuits courts et des approches innovantes en matière d'écologie industrielle. Les trois lauréats démontrent ainsi comment des solutions concrètes peuvent accompagner les mutations de nos zones industrielles et artisanales. De bon augure pour l'avenir de notre économie et du PAV», précise Delphine Bachmann.

# Le jury

Le jury 2025 s'est constitué autour d'experts reconnus et de représentants du secteur, réunissant ainsi des personnalités issues d'horizons complémentaires et offrant de fait une diversité de points de vue :

- Delphine Louillet, Présidente du jury et Référente écoParc de la FTI
- Caroline Widmer, Directrice de Pulse Incubateur HES
- Cédric Lovis, Responsable Clientèle Construction & Immobilier à l'UBS
- Anthony Bouet, Président de la Commission énergie et environnement à la CCIG (Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Genève)
- Albert Merino-Saum, Adjoint scientifique à la Direction de la Durabilité et du Climat de l'Etat de Genève

### Lien utile

DEFI'25: https://www.ftige.ch/defi-fti-2025-geneve/

#### Visuels HD

Pour recevoir les photos de la remise des prix : nathalie.favre@voxia.ch

## **Contacts presse**

Voxia | Nathalie Favre FTI | Jean-Manuel Mourelle

nathalie.favre@voxia.ch | 076 680 22 73 jean-manuel.mourelle@ftige.ch | 078 619 21 29

## À propos de la FTI

La FTI est un établissement public autonome qui planifie, développe, équipe et gère l'ensemble des périmètres industriels du canton. Elle veille à proposer des surfaces de production à des prix compétitifs, aussi bien pour des artisans que des PME ou des groupes industriels. Elle accompagne l'implantation et le relogement des entreprises, favorisant l'émergence de projets immobiliers novateurs et durables, dans un souci de diversité économique et de qualité de vie des utilisateurs. La FTI est également chargée de mettre en œuvre les principes d'écologie industrielle et pilote la transition des zones industrielles en écoParcs. <a href="https://www.ftige.ch">www.ftige.ch</a>